

se termine par une distribution extraordinaire de vivres et de vin à l'équipage, précédée et suivie de jeux et de danses.

Comme on le voit, le *baptême du tropique* est le carnaval des gens de mer. On le renouvelle quelquefois au passage de la ligne; mais, en général, on ne le célèbre qu'une fois, tantôt sous le tropique, tantôt sous l'équateur, suivant les circonstances de la navigation. Nous parlerons plus loin d'un tableau où M. Biard a représenté ces cérémonies burlesques avec son talent ordinaire.

Maintenant, le *baptême du tropique* est-il une cérémonie qu'il serait bon de supprimer de nos mœurs du XIX^e siècle? La question est plus facile à poser qu'à résoudre. Oui, si l'on mêlait de ces scènes brutales qui ne sont pas toujours incompatibles avec la sévérité de la discipline militaire; non, si tout se passe dans les bornes d'une agréable plaisanterie.

Prenons en considération ces pauvres marins qui jouissent chaque jour, en se levant et en se couchant, de la contemplation des charmes d'Amphitrite, laquelle, pour variante, n'a que quelques tempêtes à leur disposition. Cela est beau, mais c'est monotone. On finit par s'accoutumer à ces choses comme un mari aux bêtises de sa femme, et réciproquement; souffrons donc qu'il soit mêlé un peu de plaisant au sévère. C'était l'avis de Boileau; c'était aussi celui du ministre de la marine, M. de Castries, qui répondit en ces termes à des passagers qui lui avaient écrit pour se plaindre d'avoir été traités comme ce pauvre Toussaint Lavenette :

« J'ai reçu, messieurs, vos lettres du 24 juin dernier, relativement aux excès qui se sont produits à bord de la *Claudia*, capitaine Piau. Tout en regrettant cet événement, je ne pense pas qu'il puisse donner lieu à une loi générale pour l'abolition d'un usage qui existe depuis longtemps chez toutes les nations de l'Europe; c'est même un amusement qui entretient la gaieté et, conséquemment, la santé des équipages et qui ne peut tirer à conséquence lorsqu'on n'en abuse pas. »

Si maintenant, à propos de réformes, nous passons de la marine à l'armée de terre, nous trouvons un autre abus qui est autrement dangereux; car du comique on tombe dans le tragique. Il s'agit de ce sabre et de cette baïonnette dont est décoré le flanc gauche de nos militaires dans nos rues et dans nos promenades publiques. Il y a là une anomalie contre laquelle le *Grand Dictionnaire* ne cessera de réclamer. Est-ce du soldat français que nous nous dévions? non : avec les deux poings que dame Nature a chevillés au bout des bras de chacun de nous, à la vigueur près, un homme en vaut un autre. C'est l'homme ivre, c'est la brute seule que nous redoutons. Et, pour prouver que nous sommes sincère, nous demandons qu'un simple article du règlement défende à tout militaire portant des armes d'entrer chez le marchand de vin ou le débitant de liqueurs; nous nous contenterons de cette demi-mesure. Réclamerons-nous cela également à l'égard des chefs? loin de nous une telle pensée. On n'a pas d'exemple d'un militaire gradé, abusant de son arme; et l'on en a vu plusieurs briser leur épée au milieu d'une rixe... C'est qu'une instruction, autre que celle du maniement des armes, a passé par là.

Baptême (TRAITÉ DU), par Tertullien. « Heureux sacrement que celui de notre baptême! Quel effet ne produit-il pas? Il efface la tache de nos péchés passés, il nous rend enfants de Dieu, et nous ouvre l'entrée à la vie éternelle. » C'est ainsi que débute cet ouvrage. Une femme, Quintille, s'était élevée dans Carthage contre la vertu du baptême, niant que l'eau fût douée de la propriété de laver les fautes et de mériter le ciel. Tertullien répond à ces attaques, en montrant que le caractère essentiel des ouvrages divins, c'est la simplicité de la matière dont Dieu fait usage, et la magnificence des effets qu'il y attache. N'est-il pas étrange, dira-t-on, qu'avec un peu d'eau la mort puisse être détruite? L'étrange est ici précisément un motif de croire. Dieu n'a-t-il pas choisi des hommes simples, selon le monde, pour confondre la sagesse du monde; et ce qui est très-difficile aux hommes n'est-il pas très-facile à Dieu? Du reste, il n'est ni ridicule, ni impossible que l'homme soit régénéré par l'eau; rien d'étonnant à ce que cette matière ait été élevée à une si haute dignité. Lorsque tout n'était qu'un chaos affreux, lorsque la terre était sans ornement, les cieux sans beauté, l'esprit de Dieu, dit l'Écriture, était porté sur les eaux. C'est par le moyen des eaux que Dieu procéda à l'arrangement des différentes parties de l'univers. C'est l'eau qui la première produisit ce qui a vie. Dans la formation même de l'homme, Dieu employa l'eau pour achever ce sublime ouvrage. La terre est, à la vérité, la matière dont l'homme fut fait; mais cette terre n'eût pas été suffisamment disposée pour cet ouvrage, si elle n'avait été humide et détrempée. Que ne pourrait-on pas dire de la vertu et de la fécondité de l'eau? Quels bienfaits le monde n'en reçoit-il pas? De toute cette histoire de l'eau, du grand rôle qu'elle joue dans la nature, Tertullien se croit fondé à conclure qu'elle a dû être aussi employée dans les sacrements pour nous procurer une vie surnaturelle; il voit là une espèce de préjugé en faveur du baptême, et se plaît à rattacher la vertu sanctificatrice de l'eau baptismale à cette ancienne prérogative des eaux,

d'avoir porté le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit, dit-il, descend de nouveau, et vient sanctifier l'eau par sa présence, et lui communiquer une vertu médicinale.

Mais voici, en faveur du baptême, un autre témoignage. Les Gentils eux-mêmes ont coutume d'initier, par une espèce de baptême, leurs néophytes à certains mystères de la déesse Isis ou du dieu Mithra. Lorsqu'ils font des lustrations expiatoires, on voit leurs prêtres porter l'eau de toutes parts : bourgades, maisons, temples, villes entières, tout est arrosé. Ceux qui célèbrent les jeux Apollinaires et Eleusiniens se font plonger dans l'eau, pour être purifiés des taches honteuses qui souillent leurs âmes. Si ces aveugles Gentils sont persuadés que l'eau, par sa vertu naturelle, peut effacer leurs crimes, combien sera-t-il plus vrai de dire qu'elle peut produire le même effet par l'autorité d'un Dieu, qui est le créateur des éléments et de toutes leurs propriétés? Le baptême chrétien, c'est l'œuvre divine; le baptême païen, c'est la contrefaçon du démon; l'une doit faire comprendre l'autre.

Que l'on considère enfin l'estime spéciale que Jésus-Christ fait de l'eau. Il semble que cet élément l'accompagne toujours. D'abord il est baptisé lui-même dans les eaux du Jourdain. Le premier essai qu'il fait de son souverain pouvoir, c'est lorsqu'il change l'eau en vin, aux noces de Cana. Lorsqu'il enseigne le peuple, il invite tous ceux qui ont soif à venir boire de cette eau éternelle, qui n'est autre que lui. Ailleurs, il déclare qu'un verre d'eau donné pour l'amour de lui est une œuvre de charité qui ne sera point sans récompense. Il se délasse aux eaux du puits de Jacob; il marche sur les eaux; il verse de l'eau dans un bassin pour laver les pieds de ses disciples. Lorsqu'il est condamné à mort, l'eau intervient encore à cette condamnation, puisque Pilate se lave les mains en l'abandonnant à la fureur des Juifs; enfin, lorsqu'il est blessé à mort, il sort de l'eau de son côté.

Quelles sont les objections que l'on oppose au baptême? On dit : Jésus-Christ n'a pas baptisé. Mais il est facile de comprendre que l'efficacité du baptême étant fondée sur la passion et la résurrection du Seigneur, l'institution du baptême devait suivre et non précéder cette passion et cette résurrection. On ajoute : les apôtres n'ont pas été baptisés. Mais la grâce de leur vocation, et le privilège d'avoir été les amis inséparables de Jésus-Christ ont pu leur tenir lieu de baptême : nous n'avons pas à demander si les apôtres ont dû recevoir le baptême pour être sauvés, mais si le baptême est nécessaire à notre salut. Abraham, dit-on encore, a pu, par la foi seule, devenir agréable à Dieu; si la foi suffit, le baptême n'est donc pas nécessaire. Mais les lois postérieures prévalent sur celles qui ont précédé. Si la foi nue a pu suffire avant la passion et la résurrection de Jésus-Christ, une telle foi ne suffit plus aujourd'hui; le baptême est devenu le sceau nécessaire de la foi nouvelle, c'est-à-dire de la foi à la naissance, à la passion et à la résurrection de Jésus-Christ. Le Seigneur n'a-t-il pas dit formellement : « Allez, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. »

Après cette argumentation en faveur du baptême, Tertullien s'occupe de la discipline qu'il convient d'observer dans l'administration de ce sacrement. Le droit d'administrer le baptême, dit-il, appartient d'abord à l'évêque. Les prêtres et les diacres le peuvent aussi conférer, mais avec la permission de l'évêque, afin que la subordination et la paix soient maintenues dans l'Eglise. La nécessité donne ce droit même aux laïques, car, lorsqu'il ne se trouve ni évêque, ni prêtre, ni diacre, nul ne doit reculer le don du Seigneur; le baptême étant un des biens que Dieu distribue à tous les hommes sans exception, tous peuvent aussi le communiquer. Il semble que, d'après ces paroles, les femmes doivent avoir, comme les hommes, le droit de baptiser, puisqu'elles sont baptisées comme les hommes. Tertullien, cependant, paraît leur refuser ce droit d'une manière absolue. L'insolence de certaines femmes, dit-il, qui ont usurpé le droit d'enseigner, les portera-t-elle à s'arroger encore celui de baptiser? J'ai de la peine à le croire, à moins qu'il ne paraisse quelque nouveau monstre aussi hardi que le premier (allusion à Quintille, qu'ailleurs il traite de vipère). Que si quelques-unes de ces femmes téméraires, qui lisent sans aucun discernement les écrits de saint Paul, osent justifier leur prétention par l'exemple de Thécle, à laquelle, dit-on, cet apôtre donna le pouvoir d'enseigner et de baptiser, qu'elles sachent que le livre duquel elles s'autorisent n'est point de saint Paul, mais d'un prêtre d'Asie, qui le composa sous le nom de saint Paul. Ce prêtre ayant été ensuite convaincu, par sa confession même, qu'il avait composé cet ouvrage, fut chassé et déposé. En effet, y a-t-il la moindre apparence que saint Paul accorde aux femmes le pouvoir d'enseigner et de baptiser, lui qui leur donne à peine la permission de se faire instruire publiquement? On voit, par ce passage, que Tertullien est un défenseur, et un défenseur très-peu galant, des prérogatives masculines.

L'ouvrage se termine par l'examen des conditions dans lesquelles le baptême doit être administré. L'auteur blâme la facilité avec laquelle on accorde ce sacrement; il combat

fortement le baptême des enfants, et ne paraît nullement se préoccuper du péché originel. « En égard à l'état, à la disposition et à l'âge, dit-il, il vaut mieux différer le baptême, surtout s'il s'agit des petits enfants. (*Pro cuiusque personae conditione ac dispositione, etiam atale, cunctatio baptismi utilior est, præcipue tamen circa parvulos*)... Il est vrai que Notre-Seigneur a dit, au sujet des enfants : « Ne les empêchez pas de venir à moi. » Qu'ils viennent donc, mais lorsqu'ils seront plus avancés en âge; qu'ils viennent lorsqu'ils seront en état d'être instruits et de connaître leurs engagements. (*Ati quidem Dominus : nolite illos prohibere ad me venire. Veniant ergo dum adulescent, veniant dum discunt, dum quo veniant docentur*). Qu'ils commencent par savoir Jésus-Christ, avant de devenir chrétiens (*Fiant christiani, cum Christum nosse poterint*). Pourquoi tant presser de recourir à la rémission des péchés un âge encore innocent. (*Quid festinat innocens ætas ad remissionem peccatorum?*) On doit remarquer la curieuse différence qui existe entre le raisonnement de Tertullien et celui de saint Augustin, relativement au baptême des enfants. Les enfants sont innocents, dit le premier; donc ils n'ont pas besoin de la rémission des péchés, donc ils n'ont pas besoin de baptême. (*Quid festinat innocens ætas ad remissionem peccatorum?*) On baptise les enfants, dit saint Augustin, pour les incorporer à l'Eglise, c'est-à-dire les unir au corps et aux membres du Christ; donc ils ne sont pas innocents, donc ils seraient damnés sans le baptême. (*Quoniam nihil agitur aliud, cum parvuli baptizantur, nisi ut incorporentur Ecclesie, id est, Christi corpori membrisque socientur, manifestum est, eos ad damnationem, nisi hoc eis collatum fuerit, pertinere*).

Baptême de Jésus-Christ (REPRÉSENTATIONS DIVERSES DU). Le baptême de Jésus par saint Jean est l'un des épisodes de la vie du Messie qui ont été le plus fréquemment représentés par les artistes. On en a fait, dès les premiers temps de l'art chrétien, le sujet ordinaire de la décoration des baptistères; et aujourd'hui encore, cette même scène est peinte ou sculptée dans la plupart des chapelles où sont placés les fonts baptismaux. Une des plus anciennes représentations du baptême du Christ est une peinture des catacombes, publiée par Bottari et Buonarroti, et que l'on croit être du VI^e siècle. On y voit Jésus plongé dans le Jourdain jusqu'à la ceinture, et la colombe vole au-dessus de sa tête; Jean est sur le rivage et verse l'eau sur la tête du Fils de Dieu. Ce groupe principal est accompagné de scènes allégoriques : Moïse faisant sortir l'eau du rocher, et la Multiplication des pains. M. Martigny pense que ce dernier sujet pourrait bien figurer ici la multiplication des enfants de Dieu par le baptême. Une mosaïque du IV^e siècle, servant de décoration à l'abside de Santa-Maria-in-Cosmedin, de Ravenne, offre, à côté de Jésus, un personnage assis, qui a près de lui un vase penché, et qui tient à la main un roseau : Cette figure n'est autre que la personification du Jourdain. D'après le type antique. La même personification se retrouve dans un diptyque de Milan, du IV^e ou du V^e siècle : Un jeune homme, tenant d'une main un roseau, appuie l'autre main sur la tête de Jésus, plongé dans l'eau jusqu'aux genoux. Nous croyons que M. Martigny se trompe en voyant dans ce jeune homme le précurseur administrant le baptême par immersion. Cette façon de personifier le Jourdain et de le substituer à saint Jean se conserva jusqu'au X^e siècle. M. Waagen en a signalé un exemple dans un splendide évangéliaire de la bibliothèque de l'université de Prague (*Manuel de l'histoire de la peinture*, I, p. 15). Un très-ancien bas-relief de l'église de Monza représente une colombe, qui tient dans son bec un vase d'où l'eau s'échappe et se répand sur la tête de Jésus. Saint Jean est placé à droite du Messie, dont un ange, à gauche, porte la tunique. Jusqu'au XIV^e siècle, les artistes représentèrent presque toujours Jésus recevant le baptême par simple immersion. Cette scène figure dans le beau retable de Semitecolo, que l'on conserve dans la galerie de l'Académie des beaux-arts, à Venise : le Christ, plongé dans le fleuve jusqu'aux épaules, élève une main hors de l'eau et montre trois doigts, afin d'indiquer, dit Zanotti, que le baptême doit être administré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit; Jean, placé à gauche, sur la rive, appuie la main sur la tête de Jésus; trois anges, à droite, portent les vêtements du divin néophyte. Cette peinture intéressante a été gravée par A. Viviani. Parmi les innombrables représentations du baptême de Jésus-Christ, exécutées par les artistes modernes, il nous suffira de citer les peintures de Raphaël (v. ci-après); de Francia (v. ci-après); de l'Albane (v. ci-après); d'Andrea Verocchio (galerie de l'Académie des beaux-arts de Florence); de Taddeo Gaddi (National Gallery); du Tintoret (église de Saint-Silvestre, à Venise); de Paul Veronèse (musée royal de Madrid, palais Pitti, à Florence, collection Baring, à Londres, gravées par W. Kilian); de Jacques Bassan (palais Guadagni, à Florence); de Carle Maratte (peinture de l'église de Sainte-Marie-des-Anges, à Rome, reproduite en mosaïque à Saint-Pierre, gravée par B. Farjat); de Gaudenzio Ferrari (église de Sainte-Marie-près-Saint-Celse, à Milan); de Nicolas Appiano, élève du Vinci (musée Brera, à

Milan); de Paris Bordone (v. ci-après); de Carlo Urbino (v. ci-après); de Lorenzo di Credi (église de Saint-Dominique, à Fiesole); de Filippo Turchiani (église de la Madonna dei Ricci, à Florence); d'Antonio Franchi (église de San Frediano, à Florence); de Salvatore Rosa (palais Guadagni, à Florence); d'Annibal Carrache (gravée par Augustin Carrache, Ch. Audran, Marie Horthemels); de Fr. Salviati (gravée par Cornelis Cort); de Giulio Clovio (gravée par Cornelis Cort); de Pompeo Aquilano (gravée par Augustin Carrache et Orazio de Sanctis); de Gio-Battista Mercati (gravée par lui-même); de Solimena (gravée par J.-J. Haid); d'Horebout (v. ci-après); de Rogier van der Weyden (musée de Berlin); de Schoreel (v. ci-après); de Rubens (v. ci-après); de van Balen (musée de Louvain); de Vicente Carducci (musée royal de Madrid); de Navarrete el Mudo (musée royal de Madrid); de Juan Carreno de Miranda (Ermitage, à Saint-Petersbourg); de Martin Freminet (gravée par Gauchard); de Poussin (v. ci-après); de Mignard (tableau de l'église Saint-Eustache, à Paris, gravé par Scotin, Bazin, etc.); d'Ant. Coypel (gravée par lui-même et par J. Audran); de Tremblère (gravée par A. Gusman); de Regnault (gravée par Sotain); de G.-C. Guérin (église de Saint-Jean et Saint-François, à Paris), etc. Le *Baptême de Jésus-Christ* a été représenté d'une façon originale par plusieurs graveurs, notamment par Maso Finiguerra, Badalocchio, le Bolognese, le Biscaino, Marc-Angelo del Moro, Lucas de Leyde, Martin Schon, Mathias Kager, Bergmüller, etc. Le même sujet a été souvent employé à la décoration des vitraux, des vases, des bénitiers, des chaires, des stalles d'église, des reliquaires, des ornements sacerdotaux, etc. Parmi les objets fort divers sur lesquels nous avons vu cette scène représentée, au musée de Cluny, nous citerons une boîte en ivoire (n^o 39) richement travaillée, ouvrage très-précieux du XI^e siècle, dont la destination n'a pu être parfaitement expliquée, mais que l'on croit avoir été un reliquaire; une moule à ongles, en fer gravé, du XIII^e siècle (n^o 2481); une poire à poudre en corne de cerf, du XIV^e siècle; un groupe en ambre (n^o 1766), de la même époque, formant bénitier avec encadrement de lapis-lazuli et monture en ébène; trois plats de faïence (n^{os} 1222, 1223 et 1230) de l'école de Bernard Palissy; un vitrail suisse (n^o 916), de 1680. Le trésor impérial de Vienne renferme une magnifique chasuble ayant fait partie des ornements sacerdotaux qui servaient, dit-on, aux offices solennels qui furent célébrés à l'occasion de l'institution de l'ordre de la Toison d'or par Philippe le Bon : le *Baptême du Christ* figure parmi les scènes religieuses qui sont brodées sur cette chasuble, et que l'on croit avoir été exécutées d'après les cartons du célèbre Jan van Eyck.

Nous allons décrire, par ordre chronologique d'artistes, les *baptêmes* du Christ les plus remarquables :

Baptême du Christ, tableau de Francesco Francia; galerie d'Hampton-Court. Le Christ, un peu plus petit que nature, se tient debout, de face, les pieds posés sur l'eau du Jourdain, qui reflète la colombe mystique planant au ciel dans une gloire radieuse. Il joint les mains et a pour tout vêtement une ceinture bleue. Le précurseur, agenouillé, prend de l'eau avec une écuelle de bois. Derrière lui sont deux anges et, au second plan, quatre personnages qui viennent d'être baptisés et dont l'un se rhabille. Le paysage qui sert de fond est fort beau. Ce tableau, qui a 1 m. 65 de haut sur 1 m. 15 de large, est signé : *Francia aurifex*. Il a fait partie des Trésors d'art de l'Angleterre, exposés à Manchester en 1857. — A cette même exposition, figurait un autre *Baptême du Christ*, de Francia, provenant de la collection de M. Labouchère. La composition est assez différente de celle du tableau précédent, et les personnages n'ont pas plus de 0 m. 30 de haut. Saint Jean verse de l'eau sur la tête du Christ, qui est entré à mi-jambe dans le Jourdain. Des anges ayant de grandes ailes et de grandes draperies, et deux hommes coiffés de turbans sont les témoins du baptême. Au fond, dans un paysage riche et lumineux, deux cavaliers microscopiques entrent sous une porte en arc de triomphe. « Ce petit bijou », dit M. Bürger, n'est pas moins admirable que les chefs-d'œuvre du Pérugin : c'est le même sentiment tendre et distingué, la même élégance de dessin, le même éclat et la même harmonie de couleur. »

Baptême du Christ, tableau de Gérard Horebout, galerie de l'Académie de Bruges. Le groupe du Christ baptisé par saint Jean occupe le premier plan d'un magnifique paysage; d'autres figures, de petites proportions, sont disséminées dans le fond. Deux volets accompagnent cette composition, avec laquelle ils forment un triptyque; sur les faces intérieures de ces volets, le donateur du tableau et sa famille sont représentés avec leurs saints patrons; sur les faces extérieures, la Vierge et l'enfant Jésus, avec une femme et sa fille agenouillées dans l'attitude de l'adoration. Cette belle œuvre, qui a subi malheureusement des nettoyages exagérés, a été attribuée par erreur à Memling; le savant docteur Waagen l'a restituée à Gérard Horebout, artiste d'un grand talent, qui florissait vers le commencement du XVI^e siècle, et dont les ouvrages ont, d'ailleurs, une grande ressemblance avec